

Le Sénat freine les moto marines

Le projet de loi S-10, qui vise à autoriser les municipalités et les groupes de citoyens, tels les associations de riverains, à bannir les motomarines de leurs lacs, a franchi l'étape de la troisième lecture. Louis-Gilles Francoeur, Le Devoir, 7 nov. 2003.

La sénatrice conservatrice Mira Spivak, qui a présenté le projet de loi, croit que certaines embarcations causent des problèmes de bruit, de sécurité et de pollution. Mme Spivak a indiqué que le projet de loi

Côté jardinage

Nous désirons remercier toutes les personnes qui se sont procuré des fleurs et des arbustes lors de la vente de cet été. Comme vous le savez, ces arbres et ces plantes ont un bienfait



Iris versicolor (fleur emblématique du Québec)

ne vise pas à interdire ce type d'embarcation, " mais à donner aux communautés le droit de choisir ce qu'elles veulent sur leurs lacs".

Le projet de loi a reçu l'appui de 80 associations de plaisanciers et propriétaires de chalets. Il se heurte toutefois à l'opposition de l'Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques. Parmi eux se trouve Bombardier, une entreprise reconnue pour ses liens étroits avec le gouvernement libéral.

(Presse Canadienne, Presse du 8 nov. 2003)

énorme pour l'environnement. Par exemple, lorsque vous aménagez le bord d'un rivage, vous augmentez la qualité de l'eau et vous réduisez ainsi la prolifération des algues et des plantes aquatiques en diminuant l'apport de phosphore. C'est en ralentissant l'érosion et en diminuant l'envasement que nous prolongeons la vie d'un lac.

Louise Gobeil

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Félicitations à Josette notre secrétaire trésorière qui a été nommée au sein



du conseil d'administration de RAPPEL. Hé oui! Elle a fait le saut dans cet organisme qui prône la qualité des eaux. Josette saura bien nous représenter et peut-être même nous privilégier dans le nouveau programme intitulé S.A.G.E. Nous lui souhaitons bonne chance.

Brève historique du lac

Ce que nous voyons aujourd'hui est en réalité le fond ou le reste d'un immense lac qui s'étendait sur environ cinquante kilomètres bordé au nord par un immense glacier, à l'ouest par un barrage de gravier et de glaise et en son centre par trois îles, aujourd'hui les monts Mégantic, Sainte-Cécile et le Morne. Mais c'était il y a cent mille ans. D'où vient son nom? Probablement nommé par les premiers arpenteurs

vers 1840. Ces arpenteurs étaient généralement des officiers de marine ou d'artillerie d'armée britanniques étant les seuls capables de calculs trigonométriques nécessaires pour le travail. C'est parce que le lac était à trois milles d'un point donné ou que l'aller-retour d'un bout à l'autre faisait trois milles? Avez-vous une autre hypothèse? À la prochaine! Réjean Campagna

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association de la protection pour l'environnement du Lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-0838 ou par courriel à: Pierre Dumas: floky@vif.com ; Josette Maranda: josettemaranda@globetrotter.net ; Claude Grenier: grenier.claude@globetrotter.net

Info APEL3M



Association
pour la Protection
de l'Environnement
du Lac trois milles

Journal d'information pour le riverain du Lac trois-milles

Décembre 2003

Mot du président

En tant que président de l'association de la protection pour l'environnement du Lac Trois-Milles, il me fait plaisir de vous présenter votre nouveau journal ainsi que votre carte de membre.

Dans cet outil de communication, vous y trouverez des informations que nous pensons pertinentes et intéressantes à la vie riveraine du lac. Malgré la jeunesse de notre association, il a passé beaucoup d'eau sous notre pont. Plusieurs heures de bénévolat et de travail dans l'ombre de la part de l'exécutif.

En passant par la cueillette de membres, les rencontres informelles, les téléphones à RAPPEL, les réunions de l'exécutif, l'organisation de l'épluchette, la conception du sigle, la vente de plantes, sont une partie des réalisations faites par l'ensemble du comité. Des heures de discussions pour



trouver des idées pour vous sensibiliser et réunir pour un but commun soit celle de prolonger la vie du lac qui va en vieillissant.

Le plus important est la réponse avec laquelle vous avez adhéré à votre association. Cela est important et motivant pour tous ceux qui travaillent car vous nous donnez l'énergie pour continuer.

Dans les mois qui suivront,

nous aurons à rencontrer plusieurs intervenants dans le milieu. Le maire et ses conseillers, l'inspecteur municipal, nos représentants à la MRC ainsi que l'association de chasse et pêche seront les premiers concernés. C'est avec leur aide que nous réussirons à conserver un lac sain.

En terminant, je désire remercier le comité pour son dévouement et par la même occasion, souhaiter à toutes

Aménagement de Noël chez Claude Nadeau, Félicitations!

les riveraines et riverains de joyeuses fêtes.
Pierre Dumas

Sommaire

Mot du Président	1
Rappel, c'est...	2
Des algues...	2
Épluchette...	3
Sémiologie...	3
Le sénat...	4
Historique...	4
Saviez-vous...	4
Côté jardinage...	4

Rappel, c'est quoi?

C'est le Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et cours d'eau de l'Estrée et du haut bassin de la St-Francois.

Il a pour mission de sensibiliser les gens à la fragilité des cours d'eau et favoriser un rapport plus harmonieux avec l'environnement.

Créé en 1997, RAPPEL est vite devenu l'organisme de référence en matière de protection des milieux aquatiques, tant au niveau scientifique qu'au niveau gouvernemental. Il regroupe un peu plus de 60 associations-membres, soit 17,000 résidences riveraines. Les grands objectifs de RAPPEL sont : 1. Regrouper les associations de protection de lac, cours d'eau et des milieux humides dans des activités communes; 2. Promouvoir la protection de la qualité des eaux des bassins versants; 3. Promouvoir la qualité de vie sur et autour des plans d'eau; 4. Faciliter le partage d'information et d'expertise entre les associations et les appuyer dans l'accomplissement de leur mission environnementale;

5. Représenter les associations auprès des médias, des MRC, des instances régionales, provinciales et fédérales.

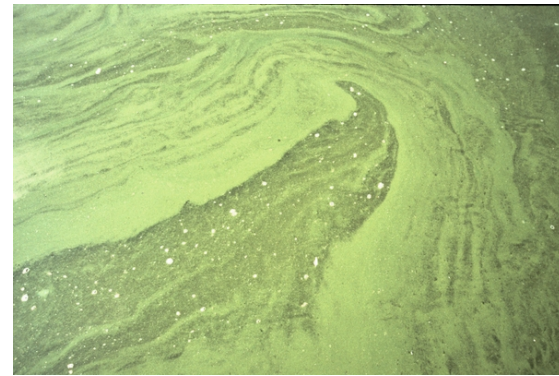
Notre association a joint RAPPEL officiellement lors du Colloque annuel qui a eu lieu à Sherbrooke le 25 octobre dernier auquel ont assisté Pierre Dumas et Josette Maranda. Nous y avons même un siège au C.A. depuis cette journée en la personne de Josette Maranda. Nous serons donc bien placé pour suivre de près tout développement dans le domaine et pourrons en faire profiter davantage notre Association et son lac. À suivre au prochain numéro.

Josette Maranda



Des algues bleues ???

Avez-vous remarqué cet automne sur l'eau, près des berges, une sorte de poudre jaune-verdâtre flottant sur l'eau et qui ressemblait à une crème au brocoli? Non, ce n'est pas ce que nous retrouvons tard au



▲ ▼ Algues bleues

printemps soit le pollen des arbres mais probablement l'algue bleue (cyanobactérie). Ces algues se forment en eaux peu profondes et peuvent contenir des poisons. Mais avant tout, il nous faut prendre l'information et faire l'analyse, s'il y a lieu. Dossier à suivre.

Épluchette de blé d'inde : un premier succès

Le premier septembre dernier avait lieu la première activité de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Trois Milles, soit une épluchette de blé d'inde. Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à cette épluchette qui se déroulait chez M. Réjean Campagna. Pendant cette belle journée, les riverains ont fraternisé et cela a permis à plusieurs de se connaître davantage. En début d'après-midi, le président M. Pierre Dumas a présenté quelques-uns des objectifs de l'association. Aussi, M. Claude Grenier, concepteur du logo de l'association, en a

fait la présentation (voir l'encadré). D'autres activités du genre seront organisées durant l'année pour ceux qui ont malheureusement manqué l'événement. Merci aux gens qui ont organisé cette rencontre et à tous ceux qui y ont participé. À la prochaine!

Claude Grenier

▼ M. Campeau courtise quelques invitées...



▲ Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à l'épluchette durant la journée

▼ Francine Wood surprise a prendre son douzième blé d'inde... qu'elle a partagé avec ces petits enfants bien sûr!

▼ Notre hôte, Réjean Campagna qui surveille le blé d'inde avec attention

Sémiologie

Le logo représente plusieurs éléments à la fois. Au premier coup d'œil, on y voit deux poissons côte à côte qui partagent le même environnement. En y regardant plus attentivement, on remarque trois vagues ou formes sinueuses qui représentent

chacune, par leur couleur, le paysage du lac. Le vert pour les montagnes, le jaune pour les rives et le bleu pour l'eau. Entre les formes verte et jaune, un point bleu. C'est la présence de l'humain sur les rives. C'est l'œil que chaque riverain porte sur le

lac, un œil protecteur.

Pour ce qui est des couleurs: le vert a été choisi pour représenter la végétation; le jaune pour le sable et la terre; le bleu pour l'eau. Étant donné sa longueur, le nom de l'association a été disposé

de façon à mettre en évidence les mots importants et de permettre l'acronyme APEL3M. Le choix de la typographie a été fait en fonction d'apporter davantage d'élégance à l'ensemble. Claude Grenier



Association pour la Protection de l'Environnement du Lac trois milles